

Table des matières

Sommaire.....	3
Rapport général par Joseph-Marie BIPOUN WOUM	5

CHAPITRE I
LA DIPLOMATIE CAMEROUNAISE

Le Cameroun et le maintien de la paix	
par Jacques Roger BOOH BOOH	13
I. Le partenariat pour la paix entre l'Onu et le Cameroun	14
II. Le Cameroun dans le cercle des décideurs de l'ONU	16
III. Le Cameroun, leader de la coopération pour la paix et la sécurité en Afrique centrale	18
IV. Les conditions de la paix et de la sécurité en Afrique	20
Le droit international et l'action diplomatique du Cameroun	
par Apolinaire TITE AMOUGUI	23
I. L'action diplomatique à l'épreuve de dynamiques juridiques centrifuges .	27
A. Statut et qualité juridique du Cameroun : hypothèques et atouts	27
B. Renovation constitutionnelle et institutionnelle : un enjeu diplomatique	30
II. Le Cameroun devant les <i>fora</i> et prétoires internationaux	32
A. Hypothèques politico-juridiques sur l'action diplomatique	33
B. Au-delà de la présence et de la participation, défense perspicace des intérêts nationaux	34
III. La gouvernance diplomatique du Cameroun au service du maintien de la paix et de la coopération	35
A. La doctrine de règlement pacifique des différends chez Paul Biya	35
1. La doctrine de la paix chez Paul Biya : fondements culturels et dynamiques	35
2. Référence au droit international : matrice opérationnelle	36
B. Consolidation de la souverainete diplomatique	39
1. L'ombudsman au service de la coresponsabilité.....	39
2. Contribution aux valeurs et services d'intérêt communs	41
Conclusion	42

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

CHAPITRE 2
LE CAMEROUN ET LES JURIDICTIONS INTERNATIONALES.

La Cameroun et la Cour Internationale Justice
par Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU 47

- I. Le temps du désamour 48
 - A. Un trop plein d'espoir 48
 - B. Une énorme déception 49
- II. Le temps de l'amour 51
 - A. Une rigueur méthodologique dans l'approche 51
 - 1. La rigueur dans le discours 51
 - 2. La rigueur dans la méthode 52
 - B. Un succès garanti dans le fond 53
 - 1. Un succès juridique et judiciaire 53
 - 2. Un succès consolidé par le politique 53

Conclusion 54

Le Cameroun et la Cour Pénale Internationale
par Marcelin NGUELE ABADA 57

- I. Le renforcement souhaité de la modernité du droit pénal matériel camerounais 64
 - A. Par l'élargissement du champ d'application du droit pénal matériel 65
 - 1. L'enrichissement *ratione materiae* 65
 - 2. L'accroissement *ratione personae* 65
 - B. Par l'étiollement des régimes de faveur 67
 - 1. Les immunités parlementaires en question 67
 - 2. La déconstruction des autres avantages 67
- II. La régénération manquée du procédural camerounais 68
 - A- Les raisons de l'élargissement du champ d'application de la compétence universelle 69
 - 1. La compétence universelle territorialisée 69
 - 2. La protection des victimes et des témoins et les gages d'un procès équitable 70
 - B- La subordination du droit interne au droit international 71
 - 1. L'obligation pour un Etat de coopérer avec la Cour 71
 - 2. L'obligation pour le Cameroun d'aligner son régime pénitentiaire sur la norme internationale 72

Conclusion 73

Le Cameroun et la Cour Africaine des droits de l'homme et des peuples
par Alain Didier OLINGA 75

- I. Entre signature et non ratification du Protocole de Ouagadougou : les hésitations camerounaises face à la Cour d'Arusha 76

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

A. La situation juridique actuelle du Cameroun à l'égard du Protocole de Ouagadougou.	76
B. La Motivation des hésitations camerounaises face à la Cour d'Arusha.	79
II. Ratifier le Protocole de Ouagadougou : entre cohérence de politique juridique extérieure et exigence d'Etat de droit	80
A. La ratification du Protocole de Ouagadougou par le Cameroun : une nécessité de cohérence	81
B. La ratification du Protocole de Ouagadougou : une contribution à l'évolution de l'Etat de droit au Cameroun.....	82
Le Cameroun et l'arbitrage international par Achille NGWANZA.....	85
I. Une évolution pragmatique du droit camerounais commandée par la conjoncture internationale.....	87
A. Le timide engouement du législateur camerounais pour l'arbitrage international pendant la guerre froide	88
1. Les lacunes du droit interne de l'arbitrage international	88
2. Les effets limités des textes internationaux quant à la modernisation du droit camerounais de l'arbitrage international	91
B. La promotion de l'arbitrage par le législateur OHADA après l'effondrement du bloc communiste.....	95
1. La <i>favor arbitri</i>	96
2. L'efficacité des sentences arbitrales.....	99
II. Une pratique arbitrale empreinte de constantes malgré la variété des procédures.....	101
A. Les constantes de la présence du Cameroun dans les procédures arbitrales internationales	102
1. La participation paisible du Cameroun dans les procédures d'arbitrage international.....	102
2. L'affinement du droit français de l'arbitrage international par le contentieux de l'Etat camerounais.....	105
B. La variété des procédures d'arbitrage international impliquant le Cameroun.....	109
1. La diversité objective.....	110
2. La diversité subjective	112

CHAPITRE 3

LE CAMEROUN ET LE DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME.

Le Cameroun et les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme

par Léopold DONFACK SOKENG	117
I. Le volontarisme et le formalisme de l'adhésion.....	120

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

A. La constance des références à l'adhésion aux principes de la Charte des Nations-Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme	120
1. La récurrence de la mention.....	120
2. L'expression d'un volontarisme patent.....	121
B. La systématisation des références constitutionnelles à l'adhésion du Cameroun aux conventions internationales relatives aux droits de l'Homme	121
1. La référence au système de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples	122
2. La référence à toutes les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme « dûment ratifiées »	124
II. La consistance de l'adhésion	124
A. La réception et l'incorporation en droit interne des normes du système universel de protection des droits de l'Homme	125
1. Les principes et droits fondamentaux contenus dans la Charte des Nations Unies	125
2. La « Charte internationale des droits de l'Homme »	126
3. Les droits et garanties spécifiques contenus dans des conventions générales dûment ratifiées par l'Etat du Cameroun.....	128
B. La réception et l'incorporation en droit interne des normes substantielles et procédurales du système régional africain de promotion et de protection des droits de l'homme et des Peuples ...	129
Le Cameroun et les organes internationaux de contrôle des droits de l'Homme par Michel MAHOUE	135
I. Une coopération en pleine expansion	138
A. La coopération non contentieuse	138
1. Avec les organes de surveillance des traités relatifs aux droits de l'Homme	138
a) La soumission des rapports aux organes onusiens.....	139
i) Le CDH ii) Le CDESC iii) Le Comité contre la torture iv) Le CERD v) Le CEDEF vi) Le CDE	
b-La soumission des rapports aux organes régionaux africains	144
i) La Com ADHP ii) Le CAEDBEE	
2- Avec le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies	147
a) Le Cameroun, membre du Conseil des droits de l'homme	147
b) Le Cameroun, pays soumis à l'EPU	147
c) Le Cameroun, pays facilitateur de l'EPU	149
3-Avec les procédures spéciales... ..	149
a)-... du Conseil des droits de l'homme	149
i) Les visites ii) Les appels urgents iii) Les communications	

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

LE CAMEROUN ET LE DROIT INTERNATIONAL	361
b) ...de la Com ADHP.....	152
B. Le « contentieux » camerounais devant certains organes des traites ...	152
1-Devant le CDH.....	153
a. Le contentieux réglé devant le CDH.....	153
i) La communication n° 458/1991, <i>Albert Mukong c. Etat du Cameroun</i> ii) La communication n° 630/1995, <i>Abdoulaye Mazou c. Etat du Cameroun</i> iii) La communication n° 1134/2002, <i>Fongum Gorji-Dinka c. Etat du Cameroun</i> iv) La communication n° 118/2003, <i>Dorothy Kakem Titiathonjo c. Etat du Cameroun</i> v) La communication n° 1353/2005, <i>Philip Afuson Njaru c. Etat du Cameroun</i> vi) La communication n° 1397/2005, <i>Pierre Désiré Engo c. Etat du Cameroun</i> vii) La communication n°1813/2009, <i>Ebenezer Derek Mbongo Akwanga c. Etat du Cameroun</i>	
b) Le contentieux pendant devant le CDH.....	156
i) La communication n° 1965/2010, <i>John Njie Monika c. Etat du Cameroun</i> ii) La communication n° 1962/2010, <i>Samuel Ngiewih Asunkwan c. Etat du Cameroun</i> iii) La communication 2035/2011, <i>Ngapna Ebenezer et al. c. Etat du Cameroun</i>	
2- Devant la Com ADHP.....	157
a) Le contentieux réglé.....	157
i) La communication rejetée au stade de la saisine ii) Les communications rejetées au stade de la recevabilité iii) Les communications ayant donné lieu à une décision au fond iv) La communication ayant abouti à un règlement à l'amiable	
b) Le contentieux pendant.....	159
i) S'agissant des Communications en attente de décisions sur la saisine ii) Les communications en attente d'examen sur la recevabilité et/ou le fond	
3. Devant la Cour ADHP.....	161
a- Un contentieux soldé par une décision d'incompétence.....	162
b- ...pour défaut de ratification du Protocole d'Ouagadougou.....	162
II. Une coopération aux résultats mitigés.....	163
A. Une mise en œuvre laborieuse des recommandations et “décisions” des organes de contrôle.....	164
1-Le sort des recommandations.....	164
a) Les recommandations des organes des traités.....	164
b) Les recommandations du Conseil des droits de l'homme.....	165
2-Le sort des « décisions » des organes quasi-juridictionnels.....	166
a) Une exécution sélective.....	166
b) Une exécution tardive.....	168
B. Les défis et les perspectives d'une coopération plus fructueuse.....	168
1-Les défis.....	168
a) La domestication du droit international des droits de l'homme.....	168
b) La dissémination d'une véritable culture des droits de l'homme ...	169
2-Les perspectives.....	170
a) Une plus grande fluidité dans la mise en œuvre des constatations .	170
b) La vulgarisation de l'applicabilité du droit international des droits de l'homme par le juge camerounais.....	171

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

CONCLUSION 172

CHAPITRE 4

LE CAMEROUN ET LE DROIT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

Le Cameroun et l'Union africaine

par Brusil Miranda METOU 177

I. L'État partie à l'acte constitutif de l'UA 182

A. La soumission aux obligations découlant de l'acte constitutif de l'UA
..... 182

B. Le volontarisme affirmé en matière d'adhésion aux autres
instruments de l'UA 184

II. Le Cameroun comme État membre de l'Union africaine 186

A. L'exercice de la participation à l'UA 186

1. Le maintien des particularismes dans la fusion 188

2. La souveraineté conservée 188

3. Les bornes de la souveraineté de l'État membre de l'UA 191

B. La représentation du Cameroun au sein des organes de l'UA 192

**Le Cameroun, la Cour de Justice de la CEMAC et la Cour Commune de
Justice et d'Arbitrage de l'OHADA**

par Athanase FOKO 197

I. Le Cameroun et l'effectivité de la Cour de Justice de la CEMAC et de
la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA 201

A. La contribution à travers des actions stables 201

B. La contribution à travers des actions variables 202

1- Les actions en relation avec la dimension contentieuse de la
compétence des deux juridictions 203

2- Les actions en rapport avec d'autres dimensions de la compétence
des deux juridictions 207

a) Les initiatives en matière de fonction arbitrale 207

b) Les initiatives dans le domaine de la fonction consultative 208

II. Le Cameroun et l'efficacité de la Cour de Justice de la CEMAC et de la
Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA 210

A. La participation à la réforme de la Cour de Justice de la CEMAC et
de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA 210

1. L'indispensable réforme de la Cour de Justice de la CEMAC 210

2. La nécessaire réforme de la Cour Commune de Justice et
d'Arbitrage de l'OHADA 212

B. Une participation à renforcer 214

1- La poursuite de la vulgarisation de la CJ-CEMAC et de la CCJA de
l'OHADA 214

2- L'insistance pour un réaménagement de la réforme de la CCJA 215

Conclusion 216

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

Le Cameroun et la communauté économique des Etas de l'Afrique centrale (CEEAC)	
par Jean KENFACK.....	217
I. Le Cameroun comme inspirateur de l'inscription de la paix dans l'agenda de la politique régionale CEEAC.....	219
A. Le positionnement de la CEEAC sur le terrain de la recherche de la paix.....	219
B. Le soutien apporté à la CEEAC en tant que interlocuteur sous régional sur les questions de paix et de sécurité.....	221
II. Le Cameroun, un rôle ambigu dans l'édification de la CEEAC sur le plan économique.....	225
A. Un certain appui à la Communauté dans le secteur de la gestion durable des forêts.....	226
B. Une option en faveur de la CEMAC au détriment de la CEEAC sur le terrain de l'intégration économique.....	227
Conclusion.....	229
Les normes techniques au commerce de l'Union Européenne et leur incidence sur les partenaires commerciaux : le cas du Cameroun	
par Achille BASSILIKEN.....	231
I. Environnement multilatéral et normatives européennes.....	233
A. Les règlements techniques et les standards de l'Union Européenne face à l'OMC.....	233
B. Hégémonie de l'Europe dans le processus de formation des standards internationaux.....	236
II. La multiplicité des pôles de normalisation et de standardisation et incidences sur les partenaires en développement.....	237
A. Prolifération et polysémie communautaire en matière de normes et standards.....	237
B. Incidences sur le Cameroun.....	239
III. Continuité et ruptures dans les APE sur les Obstacles Techniques au commerce.....	241
A. Eléments de continuité dans les APE en matière d'obstacles techniques au commerce.....	242
B. Eléments de disparités juridiques sur le traitement des OTC dans les APE.....	243
IV. Quelles options pour le Cameroun ?.....	246
CHAPITRE 5	
LE CAMEROUN ET LES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES	
Le Cameroun et le FIDA	
par Gérard PEKASSA NDAM.....	253
I. Le partage d'objectifs stratégiques.....	254

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

A. La lutte contre la pauvreté rurale	254
B. La promotion de la paix	255
II. La coopération financière dynamique	255
A. Les différents financements	255
B. Les retombées des financements	256
Conclusion	257
Le Cameroun et la Banque mondiale : 50 ans de coopération	
par Désiré AVOM.....	259
I. Les relations du Groupe de la Banque Mondiale avec le FMI.....	261
II. L'action de la Banque Mondiale dans le monde.....	262
III. La Banque Mondiale au Cameroun.....	264
IV. La perception du concept de bonne gouvernance par la Banque Mondiale.....	266
V. État de la Gouvernance au Cameroun selon les indicateurs de la Banque Mondiale.....	268
Conclusion	270
Le Cameroun et la BAD	
par Sylvestre Honoré NNANGA	277
I. L'encadrement juridique spécifique des activités économiques et financières du Cameroun par la BAD	278
A. Des fonctions et des opérations spécifiques	278
1. Les fonctions de la BAD.....	278
a. Sur les fonctions proprement dites	279
b. La stratégie ou technique d'actions.....	279
c. Autres conduites à tenir.....	279
2. Des opérations	279
a. Utilisation des ressources	279
b. Opérations ordinaires et opérations spéciales.....	280
c. Limite des opérations	280
B. L'encadrement à l'insertion efficace de l'Afrique dans les mécanismes financiers mondiaux	280
1. Sur le statut juridique de la Banque	280
2. La rigueur dans la gestion et les risques encourus en cas d'irrégularité.....	281
II. L'effectivité réaliste de l'encadrement des activités économiques et financières du Cameroun par la BAD.....	282
A. Des actions de convergence.....	282
1. Aux plans politique, économique et social	282
2. Le renforcement de la gouvernance : la gestion transparente des finances publiques	283

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

LE CAMEROUN ET LE DROIT INTERNATIONAL	365
B. Les actions impulsées	283
1. La modernisation du cadastre et questions transversales	283
2. La modernisation des infrastructures	284
CHAPITRE 6	
LA PRISE EN COMPTE DU DROIT INTERNATIONAL AU CAMEROUN	
Le droit international dans la Constitution camerounaise	
par Alain ONDOUA	287
I. Le classicisme affirmé du « droit constitutionnel international » camerounais	289
A. Une distribution traditionnelle des compétences internationales.....	289
B. Une conception classique des rapports de système.....	291
II. Les audaces mesurées de l'ouverture constitutionnelle au droit d'origine externe	294
A. La constitutionnalisation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme	294
B. La banalisation constitutionnelle de l'intégration communautaire	297
Le juge camerounais et le droit international	
par Thérèse ATANGANA MALONGUE	301
I. Le droit international sous le contrôle du juge camerounais	304
A. Un contrôle de conformité du droit international au droit interne	305
B. Un contrôle de conformité du droit interne au droit international.....	309
II. Le juge camerounais au service du droit international	316
A. Le juge de l'interprétation du droit international des droits de l'homme	316
B. Le juge camerounais, juge communautaire de droit commun.....	322
Le juge administratif camerounais et les conventions internationales	
par Gaetan Thierry FOUMENA.....	327
I. L'affirmation des conventions internationales comme source du droit interne	330
A. L'admission implicite de l'apport des conventions internationales à la formation du droit administratif	330
B. L'application des conventions internationales en matière contentieuse.....	331
II. La détermination de la « juridicité » des conventions internationales dans l'ordre juridique interne.....	334
A. L'identification de la « réception spéciale » comme critère de validité des conventions internationales dans l'ordre juridique interne	335
B. L'articulation implicite de la supériorité du traité sur la loi.....	337

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

**La doctrine juridique internationale du Cameroun : Observations éparses
sur l'enseignement et la recherche**

par Léopold NYABEYEU TCHOUKEU	341
I. L'enseignement du droit international au Cameroun : César et les deux voies.....	344
A. Rendons à César ce qui est à César !	344
B. Un enseignement à double voie	346
II. La recherche en droit international au Cameroun entre ambivalence et éclectisme	349
A. L'ambivalence du développement de la recherche en droit international au Cameroun	349
B. L'éclectisme du positionnement épistémologique des auteurs camerounais	350

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info